

Décision

Générale

colonial

Décision n° 762 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 762

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 mai 1962

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1962

Date du numéro

31 mai 1962

TEXTE INTÉGRAL

M. Desanti Jean, chef de Division de classe normale, de 3e échelon du Corps Autonome de la France d'Outre-Mer, directeur de l'Office Territorial de la Main-d'Œuvre est, cumulativement avec ses fonctions actuelles et à titre intérimaire, nommé Secrétaire administratif permanent de l'Assemblée Territoriale en remplacement de M. Robin André, attaché de 2e classe, 2e échelon, de la France d'Outre-Mer, titulaire d'un congé administratif. La présente décision prendra effet du jour de la passation de service entre les intéressés.